

**Bureau d'audience publique sur l'environnement**

**Edifice Lomer-Gouin**  
**575 Rue St-Amable, bureau 2.10**  
**Québec (Québec)**  
**G1R 6A6**

**Mémoire : Route 175 / Autoroute 73**

Nous, soussignés, nous nous objectons à la construction de l'autoroute 73 dans le tracé dit, le contournement pour les raisons importantes qui suivent.

Nous avons acheté ou construit nos propriétés à l'écart de la route 175 pour éviter la pollution créée par le bruit intense d'une autoroute, pour éviter la pollution par des odeurs de diesel ou autre carburant et avoir droit à une eau de qualité pour nos puits car il y aurait danger que la nappe phréatique soit aussi dangereusement contaminée, donc nous proposons le tracé dans l'axe de la route 175 entre les km 63 et 66.5.

Nous ne sommes pas intéressés à voir couper le chemin Whalen, le chemin de la presqu'île et le chemin St-Edmond par deux viaduc immenses en béton qui nous sépareraient du reste de la municipalité.

La dégradation de notre qualité de vie serait irréversible.

Le chemin Whalen compte 24 propriétés, le chemin de la presqu'île 22 propriétés et le chemin ST-Edmond 45 propriétés, sans compter St-Adolphe avec environ 93 propriétés.

Côté environnemental on ne peut dire que c'est brillant

---

**Noms en lettres majuscules****Signature**

---

49 signatures ont été recueillies

(L'original de la pétition est disponible au secrétariat de la commission seulement.)